Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Mayotte 2014-2020
Version	2015.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 1

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013] 6

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs. 6

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] 11

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation 11
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] 15
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6a 15
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6b 17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6c 20
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9ii 22
1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 23
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9ii 24
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10 25
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9iv 26
1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 27
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9iv 28
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10 29
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9v 30
1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 31
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10 / 9v 32
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10 33
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 11 / 11i 34
1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 35
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 11 / 11i 36
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 11 37
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 3d 38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 9a 40
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a 45
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d 49
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a 52
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b 54
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c 56
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e 58

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 7b 61
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 2a 63
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8i 66
1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 67
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8i.....68
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 69
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8ii 70
1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 71
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8ii 72
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 73
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8iii.....74
1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 75
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8iii 76
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 77
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8vii 78
1.8. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 79
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8vii 80
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 81
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 / 10iii.....82
1.9. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 83
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 / 10iii 84
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8 85
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 9 / 8v 86
1.10. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ 87
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 / 8v.....88
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9 89
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 13 90
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 14.....91
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 14 92
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises 93
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....94
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 1303/2013].....95
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme 95
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] 96
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....97
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....98

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....99

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]....101

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS....103

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS....104

9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE....105

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]....111

10.1. Grands projets....111
10.2. Plans d'action communs....114

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]....117

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]....117
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]....118
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]....118
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]....119
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme....119

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013....120

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations....120
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication....123

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement)....125

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]....126

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel....126
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds....126
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales....128
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 128
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant....129
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées....129

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]....130

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)....131

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013] 132

Documents.....133

Résultats de la dernière validation 134

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Méthode et critères de sélection des opérations

Deux méthodes de sélection des opérations sont retenues :

- Le **guichet simple ou encadrés dans le temps** : proposé pour 23 objectifs spécifiques ;
- L'**appel à projets** : proposé pour 14 objectifs spécifiques, la méthode de l'AAP permet de mettre en concurrence les projets et de sélectionner ceux qui répondent le mieux aux attentes et objectifs du PO

Les critères de sélection tiennent notamment compte :

- de la fixation d'un seuil minimal de demande d'aide européenne
- de la période d'exécution des projets
- de la qualité du projet
- de la capacité financière, administrative et technique du porteur
- de la qualité du processus d'évaluation et de la collecte des données relative aux indicateurs

Les critères de selection des opérations ont été présentés en comité de suivi qui s'est tenu le 24 04 15

Au titre du FEDER :

Il convient de programmer en 2016 plus de 18 M€ afin d'atteindre l'objectif minimum de 37,2 M€ représentant 25 % de crédits FEDER programmés à horizon fin 2016. Il semble que cet objectif puisse être atteint :

Dossiers réceptionnés en 2015 :

Axe 1

OS 1.1, un dossier visant à l'aménagement d'une zone de traitement des DASRI, FEDER demandé de 0.5M€

OS 1.2 aucun dossier

OS 1.3: un dossier visant au renforcement de la chaîne de transfert des eaux usées de Mamoudzou, FEDER de 1,19M€

OS 1.4 : aucun dossier

Axe 2

OS 2.1 1 dossier déposé 17M€

OS 2.2 : modif PO sur cet OS à envisager

OS 2.3 : lancement d'AAP en 2016

Axe 3 :

OS 3.1 et 3.2 : pas de dossiers réceptionnés, lancempent d'AAP en 2016

OS 3.3 :4 AAP lancés en juillet 2015 : Tourisme, Agroalimentaire, du BTP et du transport-logistique. 32 dossiers déposés.

Axe 4 :

OS 4.1, 4.2 et 4.3 : lancement d'AAp en 2016

OS4.4 le CD a déposé le 10/09/2015 un dossier pour les études de maîtrise d'œuvre du réseau de transport interurbain (306 K€). L'instruction de ce dossier est suspendue aux résultats du Plan Global des Transports et des Déplacement

Axe 5 :

un dossier desserte portuaire a été déposé le 17 08 15 pour un montant FEDER de 6M€.

Axe 6 :

Os 6.1 : en attente du dépôt d'un dossier du conseil départemental pour la finalisation de la boucle SUD

OS 6.2 : le lancement d'AAP dépend de l'OS 6.1

Axe 12 :

Pas de lancement d'AAP en 2015

Dossiers programmés en 2015 :

- OS 2.1 : hôpital de Petite Terre pour un montant de 17.3M€

Au titre du FSE :

Axe 7 :

6 dossiers ont été programmés sur les OS 7.1 et 7.6 pour un montant total de 1.746 millions d'euros soit 9% de l'enveloppe total dédiée à cet axe.

Les OS 7.2, 7.3, 7.4, 7.5 viennent d'être ouverts et devraient permettre la programmation de nombreux dossiers

Axe 8 :

3 dossiers ont été programmés sur l'OS 8.3 pour un montant de 180 602.97€ soit 2.56% de l'enveloppe totale dédiée à cet axe. Les 3 OS ont été ouverts.

Un important projet du Conseil Départemental concernant la formation qualifiante et préqualifiante devrait être programmé en 2017. la plateforme contre l'illetrisme devrait également être programmée prochainement

Axe 9 :

3 dossiers ont été programmés sur les OS 9.1, 9.2 et 9.3 pour un montant total de 794 850.3 euros soit 9.4% du montant total dédié à cet axe

Axe 10 :

5 dossiers ont été programmés sur les OS 10.21 et 10.3 pour un montant total de 1 828 867 euros soit 14% de l'enveloppe totale dédiée à cet axe.

3 dossiers sont en cours d'instruction sur l'OS 10.2

AXE 11 : Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations publiques

Un AAP sera lancé prochainement

Perspectives de programmation :

Les perspectives de programmation pour 2017 sont globalement positives. L'ouvertuire de nombreux nouveaux OS permttrait la prograamtion de nombreux dossiers à fort potentiel.

Le retard dans l'ouverture des OS est dûe à un manque de maturité du territoire ainsi qu'à une insuffisance d'effectifs au sein du Pôle Europe. Une nouvelle réorgaisation est en cours afin de pallier à ce problème

Les conditionalités ex ante :

- Condition ex ante thématique 4.1 relative à l'efficacité énergétique :

La CEA 4.1 exige de prendre des mesures visant à assurer des exigences minimales pour la performance énergétique des bâtiments et à établir un système de certification de la performance énergétique des bâtiments.

Le respect de cette CEA est jugé indispensable à la réalisation effective de l'objectif spécifique 4.3 du PO.

Le PO indique que la CEA 4.1 sera totalement remplie avec la validation du Plan Climat Énergie Territorial (PCET).

Cette CEA devrait être remplie fin octobre 2016.

- Condition ex ante 9.3 relative au cadre stratégique régional en matière de santé

La CEA 9.3 exige de mettre en place un cadre stratégique régional en matière de santé, de prendre des mesures visant à améliorer l'accès aux services de santé, à stimuler l'efficacité dans le secteur de la santé, à établir un système de suivi et de réexamen ainsi qu'un cadre budgétaire axé sur les besoins prioritaires en matière de soins.

Le PO indique que cette CEA sera totalement remplie avec :
- l'approbation par le Conseil départemental prévue à la fin du 1er semestre 2015 du schéma de l'offre

médico-sociale (SOMS) comprenant une programmation financière pluriannuelle,

- la révision du schéma régional de l'offre médico-sociale (SROMS) de l'ARS – océan Indien qui doit prendre en compte les observations du SOMS et aboutir en 2016 à un complément spécifique pour Mayotte,
- le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie de La réunion et de Mayotte (PRIAC)

6 octobre 2015 : validation par le département de son schéma départemental médico-social (les deux volets spécifiques concernant les personnes âgées et les personnes handicapées sont en cours de finalisation).

2015 : actualisation du PRIAC

2016 : promulgation de la loi santé qui modifie les documents de planification et démarrage par l'ARS des travaux d'élaboration du schéma régional de santé qui devrait être achevé en 2017 et qui déterminera des objectifs opérationnels pour l'ensemble de l'offre de soins et de services de santé, y compris en matière de prévention, de promotion de la santé et d'accompagnement médico-social.

Dans la mesure où le territoire dispose d'un cadre stratégique suffisant pour sécuriser les investissements européens, il est permis de considérer que la CEA 9.3 est remplie.

- Condition ex ante thématique 11.1 :Cette CEA sera totalement remplie avec l'approbation de la stratégie Mayotte d'ici 2025 qui comprend un volet formation des agents publics.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)	En ce qui concerne la gestion des déchets, OS 1.1, le succès de la programmation est largement lié à l'amélioration de la gouvernance du SIDEVAM. En ce qui concerne l OS 1.2. (eau potable), Le SIEAM a communiqué à l'AG en fin d'année 2015 un projet de programmation pluriannuelle des investissements (PPI) en matière d'alimentation en eau potable sur la période 2015-2020. Ce projet de PPI s'appuie sur le schéma directeur d'approvisionnement en eau qui prévoit une augmentation du rythme des forages et la création d'une 3ème retenue. La PPI est de nature à évoluer pour faire face notamment à la situation de crise hydrique connue en 2015/2016. Le montant total du programme s'élève à 88M€ pour la période 2015-2020. Les projets suivants, d'un coût total de plus de 14 M€, devraient permettre de programmer cette année 4,6 M€ de FEDER, soit un tiers de l'enveloppe totale dédiée à l'OS 1.2 : Transfert eaux brutes retenue Dzoumogné vers l'usine de potabilisation de l'Ouroveni : coût total de 3,5 M€ Renforcement adduction Bouyouni – Mamoudzou (tranche 1) : coût total de 5,2 M€ Barrage de l'Ouroveni : acquisitions foncières (4,4 M€) et maîtrise d'œuvre (0,9M€) Étude extension usine de potabilisation de l'Ouroveni (0,15 M€) En ce qui concerne l'assainissement, OS 1.3, le montant total du programme s'élève à 132 M € pour la période 2015-2020. Le SIEAM sera mobilisé en moyenne à hauteur de 15% de l'investissement. Cette programmation représente un rythme de 23 M€ par an en moyenne à investir sur le seul volet de l'assainissement. 7M€ de FEDER soit 1/3 de l'OS1.3 pourraient être mobilisés cette année.
10	Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)	l'OS 10.1 (Augmenter l'insertion des jeunes en difficulté par

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		l'accompagnement social et le placement familial) a été ouvert en juin 2015, 3 projets ont été sélectionnés (AGEPAC, Croix Rouge et CCAS de SADA) pour un montant de 620 542 euros soit un taux de programmation de 13.61 % de l'enveloppe allouée à cet OS. l'OS 10.2 (Accroitre les compétences et la professionnalisation des équipes au contact des besoins sociaux de la population) a été ouvert en avril dernier, 5 projets ont été déposée, ces derniers sont en cours d'instruction l'OS 10.3 (Augmenter la capacité et la professionnalisation des dispositifs d'insertion spécifiques ou provenant de l'économie sociale et solidaire) a été ouvert en mars 21015. Deux projets on été retenus pour un montant de 877 562 euros soit un taux de programmation de 11% de l'enveloppa allouée à cet OS.
11	RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	Cet axe n'a pas encore été ouvert du fait de l'obligation préalable de lever une condition Ex Ante. Une ouverture courant 2016 a été programmée
12	Allocation de compensation des surcouts	2 objectifs : Réduction de la présence des déchets dangereux sur le territoire un 1er appel à projets devrait être lancé fin du 1er semestre 2016 Reduction du coût unitaire d'approvisionnement des entreprises en matières premières et produits intermédiaires en provenance de l'Union Européenne Aucun AAP n'a été lancé et aucune perspective de lancement en 2016.
13	Assistance technique FEDER	
14	Assistance technique FSE	
2	DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)	OS 2.1 (construction hôpital de Petite Terre) : 17,3 M€ Le CRUP du 14/12/2015 a validé la programmation du dossier relatif à la réalisation de l'hôpital de Petite Terre pour un montant de 17,3 M€ permettant d'atteindre un taux de programmation de 11,6 % du total du PO FEDER. OS 2.2, pour la construction du CMS, La PMI de Kawéni va être retructurée pour accueillir un CMS. Le coût serait inférieur au montant de 2,4 M€ fléché au titre de l'ITI. OS 2.2, pour les PMI, aucun dossier déposé ni programmé. Le CD sollicite la modification du PO pour y intégrer les reconstructions de PMI.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		OS 2.3, un appel à projets a été lancé du 1/02 au 02/05/16. 2porteurs de projets ont répondu à cet AAP dont le BSMA pour un montant de 4M€ de FEDER demandés.
3	DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)	OS 3.1, 3 perspectives de programmation pour 2016 : Agence de developpement et de l'innovation en cours de création sous forme de GIP pourrait déposer une demande FEDER à hauteur de 329K€, l'ADIE à hauteur de 50K€ et la CCI (montant non déterminé) OS 3.2, pas de perspéctives de programmation bien que l'OS soit ouvert sous forme de guichet. OS 3.3, 4 AAP ont été lancés en 2015 et 32 dossiers ont été déposés. 1 dossier a été programmé et 2 ont obtenu un avis favorable lors du pré CRUP
4	Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)	OS 4.1 "Accroître la part des EnR dans le bilan d'énergie produite" doté de 1.5Me est ouvert sous forme de guichet. L'Association des maires de Mayotte souhaite que les communes puissent être rendues éligibles à cet OS. Une proposition aux membres du comité de suivi sera faite en ce sens en 2016. OS 4.2 et 4.3 "Réduire la consommation énergétique des entreprises et des bâtiments publics" dotés chacun de 1.5M€. Ouverts par AAP, ceux-ci ont été lancés en 2016. OS 4.4 "Augmenter l'utilisation des infrastructures urbaines de transport" dotés de 22.6M€ ouvert sous forme de guichet. Un seul dossier a été déposé en 2015 par le CD au titre de cet OS pour les études de maîtrise d'œuvre relative aux aménagements du réseau de transport interurbain
5	Développer et optimiser la desserte portuaire	Ouvert sous forme de guichet, MCG, délégataire du port, a déposé un dossier relatif à la desserte portuaire en aout 2015. ce dossier a été rejeté en comité de programmation en avril 2016.
6	Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité	OS 6.1 "finaliser ka couverture haut débit du territoire" pourvu de 3.75M€ est ouvert sous forme de guichet. Aucun dossier n'a été déposé. OS 6.2 "Amorcer la dynamique du très haut débit à Mayotte" est ouvert sous forme d'appels à projets. Aucun AAP n'a été lancé en 2014 ni 2015. Le 1er appel à projets a été lancé en 2016 (du 1er mars au 1er juin 2016)

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
7	Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs	Concernant l'OS 7.1 (Augmenter le taux d'accès à l'emploi et à la formation des participants DE ou inactifs par la personnalisation de l'accompagnement) un projet porté par Pôle Emploi a été retenu pour un montant de403 123 euros soit un taux de programmation de 16% avec pour objectif l'accompagnement de 700 demandeurs d'emploi. Cet OS a également fait l'objet d'un AAP en Avril 2016, un nouveau dossier porté par Pôle Emploi a été déposé. Les OS 7.2, 7.3 et 7.4, seront ouvert d'ici la fin 2016. L'OS 7.5 a été ouvert en avril 2016, mais aucun dossier n'a été déposé. L'OS 7.6 relatif à la création d'entreprise a été ouvert en avril 2016, 6 dossiers on été présenté et son toujours en cours d'instruction
8	Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs	l'OS 8.1 (Accroitre l'accés des demandeurs d'emploi à des formations qualifiantes en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail) a été ouvert en juin 2015, 5 dossiers ont déposés et sont toujours en cours d'instruction. Concernant l'OS 8.3 (Augmenter la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur localement et hors du territoire), 3 dossiers ont été programmés pour un montant de 180 602 euros. L'objectif est d'accompagner les jeunes en première année de 790 jeunes (projets portés par le CUFR et le Conseil Départemental), ainsi que la création de deux licences professionnelles L'OS 8.2 n'a pas encore été ouvert
9	DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)	l'OS 9.1 (Augmenter la qualification des entrepreneurs et créateurs en matière d'anticipation des mutations économiques et de gestion des ressources humaines à travers des démarches collectives.) a été ouvert en juin 2015. Un projet porté par OPCALIA a été retenu avec pour objectif la formation de 30 dirigeants. l'OS 9.2 (Accroitre la maitrise des savoirs de base par les actifs occupés) a été ouvert en juin 2015, un projet porté par OPCALIA a été retenu avec pour objectif la formation de 204 salariés l'OS 9.3 n'a pas encore été ouvert

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 200,00			0,00	0,00	0,00	Bien qu'ouvert sous forme de guichet, aucun dossier n'a été déposé
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 200,00			0,00	0,00	0,00	Bien qu'ouvert sous forme de guichet, aucun dossier n'a été déposé
F	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	TONNES/ AN	Moins développées	6 000,00			0,00	0,00	0,00	Bien qu'ouvert sous forme de guichet, aucun dossier n'a été déposé
S	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	TONNES/ AN	Moins développées	6 000,00			0,00	0,00	0,00	Bien qu'ouvert sous forme de guichet, aucun dossier n'a été déposé

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00	0,00	0,00
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00	0,00	0,00
F	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	0,00	0,00	0,00
S	01R1	Quantité de déchets en déchetterie (hors déchets verts)	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	1 - Accroître les capacités de collecte, de traitement et de stockage des déchets ménagers et assimilés suivant les normes en vigueur

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
01r01	Taux de déchets collectés recyclés	%	Moins développées	2,00	2014	14,00	2,00		aucun dossier n'a été programmé

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
01r01	Taux de déchets collectés recyclés	0,00	

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	208 000,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	208 000,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
F	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	metre cube/jour	Moins développées	44 200,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
S	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	metre cube/jour	Moins développées	44 200,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00
F	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	0,00	0,00	0,00
S	01R3	Capacités nominales supplémentaires de production d'eau potable par jour	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	2 - accroître le nombre de ménages ayant accès à l'eau potable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
01r03	Taux de ménages racordés au réseau public de distribution	%	Moins développées	70,00	2012	80,00	70,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
01r2	Nombre de ménages supplémentaires raccordés au réseau d'eau potable (foyers)	nombre	Moins développées	36 000,00	2012	42 000,00	36 000,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
01r03	Taux de ménages racordés au réseau public de distribution	70,00	
01r2	Nombre de ménages supplémentaires raccordés au réseau d'eau potable (foyers)	36 000,00	

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	3 - accroître les capacités de collecte et de traitement des eaux usées

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
01r04	part de la population bénéficiant d'un système de collecte d'eaux urbaines résiduaires	%	Moins développées	48,00	2012	72,00	48,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
01r04	part de la population bénéficiant d'un système de collecte d'eaux urbaines résiduaires	48,00	

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	nombre	Moins développées	60,00			40,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
S	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	nombre	Moins développées	60,00			40,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	40,00		
S	01R4	Nombre de sites naturels bénéficiant d'une meilleure protection de la biodiversité	40,00		

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	4 - Développer le tourisme durable à Mayotte

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
01r5	Pourcentage de structures, offrant des prestations de découvertes sur le lagon, adhérentes aux chartes de bonnes pratiques et/ou labellisées écotourisme	%	Moins développées	20,00	2013	40,00	20,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
01r5	Pourcentage de structures, offrant des prestations de découvertes sur le lagon, adhérentes aux chartes de bonnes pratiques et/ou labellisées écotourisme	20,00	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
10r01	Nombre de jeunes majeurs en difficulté sortis en études ou en insertion professionnelle à l'issue de l'action	Moins développées	Nombre (taux)	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	45,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10r02	Taux de mineurs isolés retournés en milieu familial à l'issue de l'action	Moins développées	Nombre (taux)	CO06 moins de 25 ans	Nombre	45,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
10r01	Nombre de jeunes majeurs en difficulté sortis en études ou en insertion professionnelle à l'issue de l'action	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10r02	Taux de mineurs isolés retournés en milieu familial à l'issue de l'action	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **10 / 9ii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
10R01	Nombre de jeunes supplémentaires accueillis dans des familles d'accueil	Moins développées	NOMBRE	350,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
10R02	Nombre de jeunes accompagnés dans des démarches d'insertion	Moins développées	nombre	350,00			34,00	0,00	0,00	0,10			34,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
10R01	Nombre de jeunes supplémentaires accueillis dans des familles d'accueil	Moins développées	0,00	0,00	0,00
10R02	Nombre de jeunes accompagnés dans des démarches d'insertion	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
10r03	Professionnels du secteur socio-éducatif ou médico-social ayant achevé une formation de développement de leurs compétences	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	150,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
10r03	Professionnels du secteur socio-éducatif ou médico-social ayant achevé une formation de développement de leurs compétences	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **10 / 9iv**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
10R03	Professionnels du secteur socio-éducatif ou médico-social engagés dans une action de formation ou de professionnalisation	Moins développées	nombre	200,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
10R03	Professionnels du secteur socio-éducatif ou médico-social engagés dans une action de formation ou de professionnalisation	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entreprenariat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 9v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entreprenariat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
10r04	Nombre de personnes accompagnées par les structures de l'ESS soutenues ou nouvellement créées dans le cadre de l'IAE ou de l'ESS (y compris ateliers et chantiers d'insertion)	Moins développées	Nombre (nombre)	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	800,00	400,00	400,00	0,04	0,00	0,00	34,00	0,00	0,00	34,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
10r04	Nombre de personnes accompagnées par les structures de l'ESS soutenues ou nouvellement créées dans le cadre de l'IAE ou de l'ESS (y compris ateliers et chantiers d'insertion)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entreprenariat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **10 / 9v**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entreprenariat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
10R04	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	Moins développées	nombre	35,00											

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
10R04	Nombre de projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	Moins développées			

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 11 / 11i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
11r01	Nombre d'agents gestionnaires du service public ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	650,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
11r01	Nombre d'agents gestionnaires du service public ayant amélioré leur formation de base et/ou leur certification ou diplôme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **11 / 11i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
Priorité d'investissement	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **11**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
11R01	Agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	Moins développées	nombre	1 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
11R01	Agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcouts
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	tonnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
S	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	tonnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
F	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frêt	euros	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500 000,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015
S	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frêt	euros	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 500 000,00			0,00	0,00	0,00	aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	0,00	0,00	0,00
S	12R01	Tonnes de déchets dangereux transportées annuellement jusqu'au port de départ européen	0,00	0,00	0,00
F	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frêt	0,00	0,00	0,00
S	12R02	Montant des surcoûts compensés au titre de l'aide au frêt	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcouts
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	12.1 - REDUIRE LA PRESENCE DE DECHETS DANGEREUX SUR LE TERRITOIRE ET LE COUT UNITAIRE D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EN MATIERE PREMIERE ET PRODUITS INTERMEDIAIRES EN PROVENANCE DE L'UNION EUROPEENNE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
12r01	Taux de déchets dangereux connus évacués	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	35,00	2014	80,00	35,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
12r02	Coût unitaire d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires	€/tonne	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	280,00	2014	210,00	280,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
12r01	Taux de déchets dangereux connus évacués	35,00	
12r02	Coût unitaire d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires	280,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 9a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	nombre	Moins développées	55,00			0,00	0,00	0,00	Le dossier de l'hôpital de Petite Terre a été programmé en décembre 2015. L'opération n'est pas achevée et il n'est pas possible de renseigner les indicateurs. Valeur de référence inchangée.
S	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	nombre	Moins développées	55,00			0,00	0,00	0,00	Le dossier de l'hôpital de Petite Terre a été programmé en décembre 2015. L'opération n'est pas achevée et il n'est pas possible de renseigner les indicateurs. Valeur de référence inchangée.
F	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	nombre	Moins développées	2,00			1,00	0,00	0,00	Aucun dossier n'a été déposé. Valeur de référence inchangée.
S	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	nombre	Moins développées	2,00			1,00	0,00	0,00	Aucun dossier n'a été déposé. Valeur de référence inchangée.
F	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	nombre	Moins développées	11,00			1,00	0,00	0,00	Aucun dossier n'a été déposé. Valeur de référence inchangée.
S	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	nombre	Moins développées	11,00			1,00	0,00	0,00	Aucun dossier n'a été déposé. Valeur de référence inchangée.
F	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	nombre	Moins développées	960,00			0,00	0,00	0,00	Un appel à projets a été lancé en 2016 (du 1/02 au 02/05) sur cet OS 2.3. Sont éligibles, dans la perspective d'une insertion professionnelle améliorée, les études visant à créer, en faveur des jeunes de 16 à 26 ans, des capacités d'hébergement supplémentaires et des outils pédagogiques. 2 dossiers ont été déposés et sont en phase d'instruction. Valeur de référence inchangée.
S	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	nombre	Moins développées	960,00			0,00	0,00	0,00	Un appel à projets a été lancé en 2016 (du 1/02 au 02/05) sur cet OS 2.3. Sont éligibles, dans la perspective d'une insertion professionnelle améliorée, les études visant à créer, en faveur des jeunes de 16 à 26 ans, des capacités d'hébergement supplémentaires et des outils pédagogiques. 2 dossiers ont été déposés et sont en phase d'instruction. Valeur de référence inchangée.
F	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	nombre	Moins développées	1,00			0,00	0,00	0,00	Un appel à projets a été lancé en 2016 (du 1/02 au 02/05) sur cet OS 2.3. Sont éligibles, dans la perspective d'une insertion professionnelle améliorée, les études visant à créer, en faveur des jeunes de 16 à 26 ans, des capacités d'hébergement supplémentaires et des outils pédagogiques. 2 dossiers ont été déposés et sont en phase d'instruction. Valeur de référence inchangée.
S	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	nombre	Moins développées	1,00			0,00	0,00	0,00	Un appel à projets a été lancé en 2016 (du 1/02 au 02/05) sur cet OS 2.3. Sont éligibles, dans la perspective d'une insertion professionnelle améliorée, les études visant à créer, en faveur des jeunes de 16 à 26 ans, des capacités d'hébergement supplémentaires et des outils pédagogiques. 2 dossiers ont été déposés et sont en phase d'instruction. Valeur de référence inchangée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	0,00	0,00	0,00
S	02R1	Nombre de lits réservés aux soins de suite et de réadaptation	0,00	0,00	0,00
F	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	1,00	0,00	0,00
S	02R2	Nombre de centres médico-sociaux créés	1,00	0,00	0,00
F	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	1,00	0,00	0,00
S	02R3	Nombre de centres de PMI mis aux normes d'hygiène et d'accueil en vigueur	1,00	0,00	0,00
F	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	0,00	0,00	0,00
S	02R4	Nombre de m2 d'hébergements créés pour l'accueil de jeunes en situation d'insertion professionnelle	0,00	0,00	0,00
F	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	0,00	0,00	0,00
S	02R5	Nombre de plateformes pédagogiques créé	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	2.1 - CREER UNE OFFRE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION SUR LE TERRITOIRE DE MAYOTTE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
02r01	Taux d'équipement en lits de soins de suite et de réadaptation	Nombre de lits pour 1000 habitants	Moins développées	0,00	2014	0,26	0,00		le CHM a déposé un dossier FEDER pour un montant de 17.3M€ le 05 08 15. le dossier a été programmé le 14 12 15. l'indicateur pourra être renseigné une fois les travaux achevés.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
02r01	Taux d'équipement en lits de soins de suite et de réadaptation	0,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	2.2 - Accroître les capacités et la qualité d'accueil de la population dans les centres médico-sociaux et des femmes et des enfants dans les centre de protection maternelle infantile

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
02r02	Population bénéficiant d'une situation améliorée en matière d'offre médico-sociale de proximité	nombre d'habitants	Moins développées	50 000,00	2014	158 000,00	50 000,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
02r02	Population bénéficiant d'une situation améliorée en matière d'offre médico-sociale de proximité	50 000,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	2.3 - Accroître en capacité et en qualité le nombre de places d'hébergement de jeunes en situation d'insertion professionnelle

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
02r03	Nombre de jeunes en emploi, en formation qualifiante ou création d'activité bénéficiant de conditions d'accueil améliorées	nombre	Moins développées	2 013,00	485	533,00	485,00		Un appel à projets a été lancé en 2016 (du 1/02 au 02/05) sur cet OS 2.3. Sont éligibles, dans la perspective d'une insertion professionnelle améliorée, les études visant à créer, en faveur des jeunes de 16 à 26 ans, des capacités d'hébergement supplémentaires et des outils pédagogiques. 2 dossiers ont été déposés et sont en phase d'instruction. ATTENTION : année et valeurs de référence inversés. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
02r03	Nombre de jeunes en emploi, en formation qualifiante ou création d'activité bénéficiant de conditions d'accueil améliorées	485,00	

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	30,00			5,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	30,00			5,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	210 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	210 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Moins développées	20,00			5,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Moins développées	20,00			5,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	30,00			10,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	30,00			10,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	nombre	Moins développées	5,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	nombre	Moins développées	5,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	Moins développées	60,00			10,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	nombre	Moins développées	60,00			10,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
											inchangée.
F	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	nombre	Moins développées	420,00			320,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	nombre	Moins développées	420,00			320,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	5,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	5,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	5,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	5,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	10,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	10,00		
F	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	0,00		
S	03R01	Nombre de réseaux, de recherche et d'innovation créés	0,00		
F	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	10,00		
S	03R02	Nombre d'entreprises coopérant entre elles	10,00		
F	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	320,00		
S	03R03	Nombre de porteurs de projets de création d'entreprises accompagnés annuellement	320,00		

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3.1 - Augmenter le nombre de création d'entreprises pérennes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
03r1	Nombre de création d'entreprise	nombre annuel moyen sur 3 ans	Moins développées	400,00	2014	800,00	400,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
03r2	taux de survie des entreprises à 18 mois	%	Moins développées	80,00	2014	85,00	80,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
03r1	Nombre de création d'entreprise	400,00	
03r2	taux de survie des entreprises à 18 mois	80,00	

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3.2 - AUGMENTER LE NOMBRE DE NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES CREES OU AMELIORES SUR LE TERRITOIRE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
03r04	Nombre de collaborations entreprises-recherche ou entreprise-entreprise	nombre	Moins développées	20,00	2014	60,00	20,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
03r3	Nombre de produits et services nouveaux pour le territoire mis sur le marché	nombre	Moins développées	10,00	2014	30,00	10,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
03r04	Nombre de collaborations entreprises-recherche ou entreprise-entreprise	20,00	
03r3	Nombre de produits et services nouveaux pour le territoire mis sur le marché	10,00	

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	400,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	400,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	50,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	50,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	350,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	80,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	80,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	1 800 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises	EUR	Moins développées	1 800 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
		(subventions)									inchangée.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	150 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	150 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	300,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	300,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	3.3 - créer de nouveaux emplois à travers une amélioration de la capacité individuelle des PME à financer et développer de nouveaux produits et services, notamment dans les domaines de la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
03R05	nombre annuel de création d'emplois	Nombre moyen annuel sur 3 ans	Moins développées	300,00	2014	360,00	300,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
03R05	nombre annuel de création d'emplois	300,00	

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser
F	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	kW heure	Moins développées	2,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	kW heure	Moins développées	2,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
F	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	0,00		
S	04R01	Capacités de production et de stockage d'énergies renouvelables	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	4.1 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le bilan d'énergie produite

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
04r01	Part des ENR produites dans la production d'électricité	% du bilan en Kw heure	Moins développées	5,30	2012	6,30	5,30		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
04r01	Part des ENR produites dans la production d'électricité	5,30	

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	15,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	15,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	4.2 - Réduire la consommation énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
04r02	Economie d'énergie réalisée par les entreprises	GWh/an	Moins développées	1,60	2013	21,90	1,60		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
04r02	Economie d'énergie réalisée par les entreprises	1,60	

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser dans un plan d'actions.
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser dans un plan d'actions.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser dans un plan d'actions.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	0,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser dans un plan d'actions.
F	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	m2	Moins développées	8 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	m2	Moins développées	8 000,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
F	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	0,00		
S	04R02	Surface utile de bâtiments publics disposant d'un niveau amélioré de performance énergétique	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	4.3 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
04r03	Economies d'énergie réalisées dans les bâtiments publics	GWh/an	Moins développées	0,30	2013	0,50	0,30		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
04r03	Economies d'énergie réalisées dans les bâtiments publics	0,30	

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	281,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser dans un plan d'actions.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Moins développées	281,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser dans un plan d'actions.
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	17 791,00			13 272,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	17 791,00			13 272,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	Km	Moins développées	20,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	Km	Moins développées	20,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
F	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	nombre de personnes	Moins développées	600,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.
S	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	nombre de personnes	Moins développées	600,00			0,00			aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	13 272,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	13 272,00		
F	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	0,00		
S	04R03	longueur totale de ligne de transport terrestre en commun collectif	0,00		
F	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	0,00		
S	04R04	Capacités supplémentaires de personnes transportées entre les deux îles par trajet	0,00		

Axe prioritaire	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	4.4 - Augmenter l'utilisation des infrastructures urbaines de transport

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
04r04	Nombre de passagers transportés sur les lignes de transport collectif en ligne régulière (terrestres et maritimes)	nombre	Moins développées	27 295,00	2014	30 125,00	27 295,00		aucun dossier n'a été programmé en 2014 et 2015. Valeur de référence inchangée. Valeur de référence à préciser dans un plan d'actions.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
04r04	Nombre de passagers transportés sur les lignes de transport collectif en ligne régulière (terrestres et maritimes)	27 295,00	

Axe prioritaire	5 - Développer et optimiser la desserte portuaire
Priorité d'investissement	7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 7b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	nombre	Moins développées	14,00			10,00	0,00	0,00	Le dossier desserte portuaire a été déposé en aout 2015. L'instruction s'est terminée en 2016.
S	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	nombre	Moins développées	14,00			10,00	0,00	0,00	Le dossier desserte portuaire a été déposé en aout 2015. L'instruction s'est terminée en 2016

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	10,00	0,00	0,00
S	05R01	Nombre d'hectares construits ou aménagés dédiés au déchargement et au stockage des marchandises dans le périmètre portuaire	10,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Développer et optimiser la desserte portuaire
Priorité d'investissement	7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux
Objectif spécifique	5.1 - Accroître les capacités portuaires de Mayotte

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
05r01	Accroître les capacités portuaires	nombre	Plus développées	16 000,00	2013	30 000,00	16 000,00		Le dossier desserte portuaire a été déposé en aout 2015. L'instruction s'est terminée en 2016.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
05r01	Accroître les capacités portuaires	16 000,00	

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	40 000,00			2 000,00	0,00	0,00	Aucun dossier au titre de 2014 - 2015. Valeur de référence reprise pour 2014 et 2015.
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	40 000,00			2 000,00	0,00	0,00	Aucun dossier au titre de 2014 - 2015. Valeur de référence reprise pour 2014 et 2015.
F	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	NOMBRE	Moins développées	66,00			0,00	0,00	0,00	Aucun dossier au titre de 2014 - 2015
S	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	NOMBRE	Moins développées	66,00			0,00	0,00	0,00	Aucun dossier au titre de 2014 - 2015
F	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	NOMBRE	Moins développées	200,00			101,00	0,00	0,00	Aucun dossier au titre de 2014 - 2015. Valeur de référence reprise pour 2014 et 2015.
S	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	NOMBRE	Moins développées	200,00			101,00	0,00	0,00	Aucun dossier au titre de 2014 - 2015. Valeur de référence reprise pour 2014 et 2015.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	2 000,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	2 000,00	0,00	0,00
F	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	0,00	0,00	0,00
S	06R01	Nombre de sites raccordés au Très Haut Débit	0,00	0,00	0,00
F	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	101,00	0,00	0,00
S	06R3	Nombre de kilomètres de fibre construits	101,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	6.1 - Finaliser la couverture du Haut Débit du territoire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
06r01	Taux de foyers raccordés au HAUT DEBIT (inf à 30Mb/s)	%	Moins développées	37,00	2014	98,00	37,00		Valeur de référence reprise pour 2014 et 2015.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
06r01	Taux de foyers raccordés au HAUT DEBIT (inf à 30Mb/s)	37,00	

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	6.2 - amorcer la dynamique du Très Haut Débit à Mayotte

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
06r02	Population bénéficiant d'un accès au TRES HAUT DEBIT (sup à 30Mb/s)	nombre de foyers	Moins développées	8 200,00	2014	22 000,00	8 200,00		Aucun dossier au titre de 2014 - 2015. Valeur de référence reprise pour 2014 et 2015.

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
06r02	Population bénéficiant d'un accès au TRES HAUT DEBIT (sup à 30Mb/s)	8 200,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r01	Taux de participants demandeurs d'emploi et inactifs, en emploi ou en formation, à l'issue de l'action	Moins développées	Proportion (%)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	17,00 %						%	%	%	12,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r01	Taux de participants demandeurs d'emploi et inactifs, en emploi ou en formation, à l'issue de l'action	Moins développées	%	%	%	12,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **7 / 8i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R01	Nombre de participants D.E. ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Moins développées	Nombre	2 450,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
07R01	Nombre de participants D.E. ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r02	Participants en préqualification ou en formation qualifiante à l'issue de l'intervention	Moins développées	Nombre (Nombre)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	1 200,00	700,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
07r03	Nombre de jeunes en stage long ou ayant signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de travail (en région ou à l'extérieur)	Moins développées	Nombre (nombre)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	330,00	115,00	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r02	Participants en préqualification ou en formation qualifiante à l'issue de l'intervention	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
07r03	Nombre de jeunes en stage long ou ayant signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de travail (en région ou à l'extérieur)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **7 / 8ii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R02	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Moins développées	Nombre	1 500,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
07R03	Participants à des actions d'information et d'orientation professionnelle aidés	Moins développées	Nombre	12 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
07R4	Participants jeunes engagés dans l'apprentissage ou des dispositifs de rapprochement avec le monde de l'entreprise	Moins développées	Nombre	500,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
07R02	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
07R03	Participants à des actions d'information et d'orientation professionnelle aidés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
07R4	Participants jeunes engagés dans l'apprentissage ou des dispositifs de rapprochement avec le monde de l'entreprise	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r05	Taux de survie des entreprises accompagnées à 18 mois	Moins développées	Proportion (Taux)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	85,00						%	%	%	80,00 %	0,00%	0,00%	
07r06	Nombre d'entreprises créées par des femmes suite à l'accompagnement	Moins développées	Nombre (Nombre)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	635,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r05	Taux de survie des entreprises accompagnées à 18 mois	Moins développées	%	%	%	80,00%	0,00%	0,00%	
07r06	Nombre d'entreprises créées par des femmes suite à l'accompagnement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **7 / 8iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R06	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	Moins développées	Nombre	2 400,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
07R7	Nombre annuel de promotion / sensibilisation à l'entrepreneuriat	Moins développées	nombre	5,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
07R06	Nombre de demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	Moins développées	0,00	0,00	0,00
07R7	Nombre annuel de promotion / sensibilisation à l'entrepreneuriat	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8vii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées		Nombre	150,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

1.8. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r04	Nombre de placements en emploi ou formation qualifiante, ou de projets de création d'activité issus des actions	Moins développées	Nombre (Nombre)	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	700,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
07r04	Nombre de placements en emploi ou formation qualifiante, ou de projets de création d'activité issus des actions	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **7 / 8vii**

ID	**Indicateur**	**Catégorie de région**	**Valeur cible (2023)**			**Valeur cumulée**			**Taux de réalisation**			2015		
			Total	**Hommes**	**Femmes**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	**Indicateur**	**Catégorie de région**	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
07R5	Conseillers du SPE engagés dans des actions de formation	Moins développées	Nombre	170,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
07R5	Conseillers du SPE engagés dans des actions de formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétentes acquises

1.9. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
08r01	Demandeurs d'emploi entrant en formation qualifiante à l'issue de l'action	Moins développées	Nombre (%)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	85,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r02	Demandeurs d'emploi obtenant une qualification ou une certification de niveau V et plus au terme de leur participation	Moins développées	Nombre (%)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	75,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r03	Participants ayant obtenu une qualification ou une certification savoirs de base	Moins développées	Nombre (nombre)	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	4 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r04	Taux de poursuite d'études des jeunes accompagnés, à l'issue de la première année d'université y compris en mobilité	Moins développées	Proportion (%)	CO11 titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Nombre	35,00						%	%	%	12,50 %	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
08r01	Demandeurs d'emploi entrant en formation qualifiante à l'issue de l'action	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r02	Demandeurs d'emploi obtenant une qualification ou une certification de niveau V et plus au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r03	Participants ayant obtenu une qualification ou une certification savoirs de base	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08r04	Taux de poursuite d'études des jeunes accompagnés, à l'issue de la première année d'université y compris en mobilité	Moins développées	%	%	%	12,50%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **8 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **8**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
08R01	demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation préqualifiante ou qualifiante	Moins développées	NOMBRE	2 450,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
08R02	Nombre de participants engagés fans des actions de formation grâce à la plateforme de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	NOMBRE	5 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
08R03	Nombre de jeunes accompagnés dans des actions visant à faciliter la réussite en première année de l'enseignement supérieur localement ou en mobilité	Moins développées	nombre	700,00			104,00	0,00	0,00	0,15			104,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
08R01	demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation préqualifiante ou qualifiante	Moins développées	0,00	0,00	0,00
08R02	Nombre de participants engagés fans des actions de formation grâce à la plateforme de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	0,00	0,00	0,00
08R03	Nombre de jeunes accompagnés dans des actions visant à faciliter la réussite en première année de l'enseignement supérieur localement ou en mobilité	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 9 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

1.10. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
09r01	Nombre d'opérations GPEC/GTEC/EDEC ou d'études sectorielles ayant abouti à un plan d'action opérationnel	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	10,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
09r02	Nombre de salariés ayant validé l'objectif de la formation (attestation, certificat)	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 670,00	1 002,00	668,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
09r03	Participants ayant obtenu une certification/qualifications dans les métiers fléchés, à l'issue de leur participation	Moins développées	Nombre (%)		Nombre	630,00	378,00	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
09r01	Nombre d'opérations GPEC/GTEC/EDEC ou d'études sectorielles ayant abouti à un plan d'action opérationnel	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
09r02	Nombre de salariés ayant validé l'objectif de la formation (attestation, certificat)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
09r03	Participants ayant obtenu une certification/qualifications dans les métiers fléchés, à l'issue de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - **9 / 8v**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **9**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
09R01	Nombre de démarches de GPEC/GTEC/EDEC ou d'études prospectives lancées	Moins développées	NOMBRE	12,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
09R02	Nombre de participants par an à des actions de renforcement des savoir de base	Moins développées	NOMBRE	700,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
09R03	Salariés de niveau infra V engagés dans des actions de formation qualifiante niveau V et et plus	Moins développées	NOMBRE	700,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
09R01	Nombre de démarches de GPEC/GTEC/EDEC ou d'études prospectives lancées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
09R02	Nombre de participants par an à des actions de renforcement des savoir de base	Moins développées	0,00	0,00	0,00
09R03	Salariés de niveau infra V engagés dans des actions de formation qualifiante niveau V et et plus	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 13

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FEDER

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	11R1	nombre d'actions de formation	nombre		20,00						
S	11R1	nombre d'actions de formation	nombre		20,00						
F	11R2	nombre d'études réalisées	nombre		5,00						
S	11R2	nombre d'études réalisées	nombre		5,00						
F	11R3	nombre d'actions de communication	nombre		42,00						
S	11R3	nombre d'actions de communication	nombre		42,00						
F	11R4	Nombre d'ETP financés	Nombre		5,00						
S	11R4	Nombre d'ETP financés	Nombre		5,00						

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	11R1	nombre d'actions de formation			
S	11R1	nombre d'actions de formation			
F	11R2	nombre d'études réalisées			
S	11R2	nombre d'études réalisées			
F	11R3	nombre d'actions de communication			
S	11R3	nombre d'actions de communication			
F	11R4	Nombre d'ETP financés			
S	11R4	Nombre d'ETP financés			

Axe prioritaire	14 - Assistance technique FSE

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 14

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local					0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien					0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi		0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge		0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge		0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	14 - Assistance technique FSE

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 14

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
14R01	Nombre d'actions de formation		nombre	10,00											
14R02	Nombre d'études réalisées		NOMBRE	3,00											
14R03	Nombre d'actions de communication		nombre	20,00											
14R04	nombre d'ETP financés		nombre	4,00											

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
14R01	Nombre d'actions de formation				
14R02	Nombre d'études réalisées				
14R03	Nombre d'actions de communication				
14R04	nombre d'ETP financés				

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	2
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2015 Cumul - hommes	2015 Cumul - femmes	2015 Total annuel	2015 Total annuel - hommes	2015 Total annuel - femmes

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2014 Cumul total	Observations

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) nº 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	**Axe prioritaire**	**Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)**	**Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)**	**Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)**	**Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)**
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Évaluation ex-ante sur les instruments financiers

Les conclusions de l'étude sur les outils financiers ont été présentées lors du comité de suivi qui s'est tenu le 24 avril 2015. Celles-ci soulignent :

- les difficultés d'accès aux crédits financiers ;
- la faible demande de crédit liée le plus souvent à la structure économique des entreprises (faible connaissance des instruments financiers mis à leur disposition) ;
- l'offre de financement peu adaptée :

Prêt : micro-crédit sous exploité, outils Bpifrance peu utilisé, dispositif Nacre difficile à mobiliser …

Garantie : le passage du FGM à l'outil de garantie Bpifrance a entraîné une baisse du nombre de dossiers garantis,

Fonds propres ou capital risque : non mobilisés ou inexistants.

La solution proposée pour répondre à la demande de crédit est la suivante :

- mise en place d'un dispositif de **prêt d'honneur** (prêt à un individu généralement sans caution et sans intérêt) ;
- **Fond régional de garantie** (acte par lequel un tiers appelé garant s'engage à payer la dette d'un emprunteur si ce dernier ne peut l'honorer lui-même).

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

- Création du pôle Europe en cours.

Les difficultés de recrutement à Mayotte entraînent des difficultés de mise en oeuvre du PO

La cellule EUROPE n'est constituée que de 5 agents dont un instructeur unique FSE pour l'ensemble de ce fonds. l'axe 3 du FEDER qui est instruit au SGAR malgrè l'absence d'instructeur FEDER

- manque d'implication des services dans la réalisation du programme (la DIECCTE n'assure pas l'instruction du FSE, cette mission est ainsi dévolue aux services du SGAR - manque d'implication également du partenariat local , CD)

- première génération de fonds européens à Mayotte

- les difficultés financières et administratives auxquelles sont confrontés les porteurs de projets dans un territoire ayant accédé récemment aux statuts de département en 2011 et de région ultrapériphérique en 2014 rendent délicate la programmation rapide de dossiers de demande de subvention FEDER répondant aux exigences techniques, financières et calendaires imposées par les réglementations nationales et européennes.

Bien conscient des risques financiers pesant sur la programmation 2014-2020, le SGAR fait œuvre de pédagogie auprès des porteurs de projets potentiels et de les accompagner dans le montage et le dépôt de leurs dossiers.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
G7 - L'existence d'une base statistique nécessaire pour entreprendre des évaluations permettant d'analyser l'efficacité et l'impact des programmes. L'existence d'un système d'indicateurs de résultat requis pour sélectionner les actions qui contribuent le plus efficacement aux résultats souhaités, pour suivre l'avancement vers la production des résultats et pour entreprendre l'évaluation des incidences.	4 - Un système efficace d'indicateurs de résultat comportant notamment: la fixation de valeurs-cibles pour ces indicateurs.	Il n'existe pas à ce jour de bilan global sur les perspectives d'émissions de gaz à effet de serre, en-dehors de quelques bilans carbone pour certains secteurs (entreprises, bâtiments). Ces bilans préalables ont été réalisés en 2010 et 2012 et présentés au niveau local en 2013. L'établissement des valeurs cibles des indicateurs de réalisation concernant la consommation d'énergie des batiment publics (IC 32) et IC34 ("Diminution annuelle estimée des émissions de GES" pour les PI 4a 4b 4) sera assuré dans le cadre de l'élaboration du PCET, qui prévoit notammentla mise en place un observatoire carbone porté comme en métropole par une association, en capacité de délivrer les éléments permettant le calcul des valeurs cibles des indicateurs. L'observatoire portera en 2015 la réalisation d'une enquête complémentaire spécifique visant à définir la consommation annuelle d'énergie primaire des batiments publics ainsi que diminution annuelle estimée des émissions de GES pour les PI 4 a,b et c		Conseil général	Non	Non		Le PO indique que la CEA 4.1 sera totalement remplie avec la validation du Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Comme indiqué dans le courrier de M. le préfet du 5/04/2016 adressé à la Commission, cette CEA devrait être remplie fin octobre 2016. 4 janvier 2016 : lancement de l'appel d'offre sur la rédaction du PCET Avril 2016 : notification du marché au prestataire retenu. Fin septembre 2016 : remise du rapport final par le prestataire Fin octobre 2016 : validation par l'Assemblée délibérante

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
T01.1 - Recherche et innovation: l'existence d'une stratégie nationale ou régionale en faveur d'une spécialisation intelligente conforme au programme national de réforme, destinée à démultiplier les effets des dépenses privées en recherche et en innovation et présentant les caractéristiques des systèmes nationaux ou régionaux de recherche et d'innovation fonctionnant bien.	5 - Un cadre décrivant les ressources budgétaires disponibles pour la recherche et l'innovation a été adopté.	La définition du cadre budgétaire des actions entrant dans le périmètre de la SRI-SI est actuellement en cours de réalisation en relation avec les acteurs du réseau mahorais d'innovation (CUFR, Chambres consulaires, services déconcentrés de l'Etat et du CG). Ce recensement devrait être finalisé avant l'été 2014.	17 nov. 2014	AG en partenariat avec le Conseil général	Non	Non		
T04.1 - Des mesures ont été prises pour promouvoir des améliorations rentables de l'efficacité énergétique dans les utilisations finales ainsi que des investissements rentables dans l'efficacité énergétique lors de la construction ou de la rénovation d'immeubles.	1 - Il s'agit des mesures suivantes: mesures destinées à assurer que des exigences minimales existent pour la performance énergétique des bâtiments, conformément aux articles 3, 4 et 5 de la directive 2010/31/UE du Parlement européen et du Conseil;	Le PCET (Plan Climat Energie Territorial) devrait être réalisé en 2015Il n'existe pas à ce jour de bilan global sur les perspectives d'émissions de GES, Le CG 976 a programmé de réaliser un PCET en 2015 : - - les objectifs et le contenu prévisionnel seront en lien avec les critères d'éligibilité (cf. schéma énergie préalable PCET, et les orientations du PLED (convention 2013 ci-jointe) ; - - le CG décidera des membres de ses comités de suivi, mais lors de la présentation de son bilan GES préalable au PCET, les membres étaient (a minima) les suivants : Préfecture, Services Etat, ADEME, Mairies, Syndicats, IEDOM, INSEE, entreprises, chambres consulaires ; - afin d'établir les indicateurs de résultats et de réalisation concernant la consommation d'énergie des batiment publics (Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics IC 32 et et IC34 "Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre" pour la PI 4a 4b 4c.		Conseil général	Non	Non	31 déc. 2016	de la compétence du CD, cette CEA devrait être remplie fin 2016
T04.1 - Des mesures ont été prises pour promouvoir des améliorations rentables de l'efficacité énergétique dans les utilisations finales ainsi que des investissements rentables dans l'efficacité énergétique lors de la construction ou de la rénovation d'immeubles.	2 - Il s'agit des mesures suivantes: mesures nécessaires pour établir un système de certification de la performance énergétique des bâtiments conformément à l'article 11 de la directive 2010/31/UE;	Un PCET devrait être établi au cours de l'année 2015 et les objectifs et le contenu prévisionnel seront en lien avec les critères d'éligibilité (cf. schéma énergie préalable PCET, et les orientations du PLED Ce document contiendra les éléments suivants (directives 2010/31/UE, 2012/27/UE et 2006/32/CE) : - mesures destinées à assurer que des exigences minimales existent pour la performance énergétique des bâtiments - mesures nécessaires pour établir un système de certification de la performance énergétique des bâtiments - mesures nécessaires pour établir un système de certification de la performance énergétique des bâtiments - mesures visant à assurer une planification stratégique en matière d'efficacité énergétique - mesures destinées à doter les clients finaux de compteurs individuels dans la mesure ou cela est techniquement possible, financièrement raisonnable et proportionné compte tenu des économies d'énergie potentielles		Conseil général	Non	Non		de la compétence du CD, cette CEA devrait être remplie fin 2016
T09.3 - Santé: l'existence d'un cadre stratégique national ou régional en matière de santé, qui se situe dans les limites de l'article 168 du traité sur le fonctionnement de l'Union	2 - des mesures coordonnées visant à améliorer l'accès aux services de santé;	Il est prévu de finaliser au 2ème semestre 2015 un schéma départemental médico-social 2015-2020 tenant compte des besoins du territoire. La démarche s'intégrera dans le cadre des objectifs formulés lors du		Ce travail sera naturellement mené de manière concertée avec l'ensemble des partenaires	Non	Non		En cours de finalisation

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
européenne et qui garantisse la viabilité économique.		dernier débat public sur la Stratégie Nationale de Santé qui s'est tenu en février 2014 : poursuivre l'intégration de Mayotte dans la politique nationale de santé ; renforcer les moyens des PMI; développer les services de médecine préventive des collectivités territoriales en appliquant les plans de santé publique. Le document contiendra: - des mesures coordonnées visant à améliorer l'accès aux services de santé ; - des mesures visant à stimuler l'efficacité dans le secteur de la santé, par le déploiement de modèles de prestation de services et d'infrastructures ; - un système de suivi et de réexamen ; - un cadre décrivant les ressources budgétaires disponibles et une concentration économiquement avantageuse des ressources sur les besoins prioritaires en matière de soins de santé.		concernés du Conseil général, en particulier l'ARS-OI.				
T09.3 - Santé: l'existence d'un cadre stratégique national ou régional en matière de santé, qui se situe dans les limites de l'article 168 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et qui garantisse la viabilité économique.	3 - des mesures visant à stimuler l'efficacité dans le secteur de la santé, par le déploiement de modèles de prestation de services et d'infrastructures;	Il est prévu de finaliser au 2ème semestre 2015 un schéma départemental médico-social 2015-2020 tenant compte des besoins du territoire. La démarche s'intégrera dans le cadre des objectifs formulés lors du dernier débat public sur la Stratégie Nationale de Santé qui s'est tenu en février 2014 : poursuivre l'intégration de Mayotte dans la politique nationale de santé ; renforcer les moyens des PMI; développer les services de médecine préventive des collectivités territoriales en appliquant les plans de santé publique. Le document contiendra: - des mesures coordonnées visant à améliorer l'accès aux services de santé ; - des mesures visant à stimuler l'efficacité dans le secteur de la santé, par le déploiement de modèles de prestation de services et d'infrastructures ; - un système de suivi et de réexamen ; - un cadre décrivant les ressources budgétaires disponibles et une concentration économiquement avantageuse des ressources sur les besoins prioritaires en matière de soins de santé.		Ce travail sera naturellement mené de manière concertée avec l'ensemble des partenaires concernés du Conseil général, en particulier l'ARS-OI.	Non	Non		de la compétence du CD, cette CEA devrait être remplie fin 2016
T09.3 - Santé: l'existence d'un cadre stratégique national ou régional en matière de santé, qui se situe dans les limites de l'article 168 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et qui garantisse la viabilité économique.	5 - Un État membre ou une région de cet État membre a adopté un cadre décrivant, à titre indicatif, les ressources budgétaires disponibles et une concentration économiquement avantageuse des ressources sur les besoins prioritaires en matière de soins de santé.	Il est prévu de finaliser au 2ème semestre 2015 un schéma départemental médico-social 2015-2020 tenant compte des besoins du territoire. La démarche s'intégrera dans le cadre des objectifs formulés lors du dernier débat public sur la Stratégie Nationale de Santé qui s'est tenu en février 2014 : poursuivre l'intégration de Mayotte dans la politique nationale de santé ; renforcer les moyens des PMI; développer les services de médecine préventive des collectivités territoriales en appliquant les plans de santé publique. Le document contiendra: - des mesures coordonnées visant à améliorer l'accès aux services de santé ; - des mesures visant à stimuler l'efficacité dans le secteur de la santé, par le déploiement de modèles de prestation de services et d'infrastructures ;		Ce travail sera naturellement mené de manière concertée avec l'ensemble des partenaires concernés du Conseil général, en particulier l'ARS-OI.	Non	Non		de la compétence du CD, cette CEA devrait être remplie fin 2016

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
		- un système de suivi et de réexamen ; - un cadre décrivant les ressources budgétaires disponibles et une concentration économiquement avantageuse des ressources sur les besoins prioritaires en matière de soins de santé.						
T11.1 - L'existence d'un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative de l'État membre, y compris de l'administration publique.	1 - Un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative des pouvoirs publics d'un État membre et de leurs capacités est en place et en cours d'exécution. Il comporte:	Le Plan d'action de modernisation de l'action publique à Mayotte pourrait être décliné a minima autour de 3 volets : 1. Formation des agents publics (critère 4 et 5) 2. Simplification administrative et mise au point de systèmes de gestion de la qualité (critère 2 et 3) : 3. Suivi et Evaluation (critère 6) suite en annexe	30 mai 2015	Etat (Préfecture - SG, SGAR, PFRH-, Dieccte) CNFPT	Non	Non		
T11.1 - L'existence d'un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative de l'État membre, y compris de l'administration publique.	2 - une analyse et une planification stratégique des réformes juridiques, organisationnelles et/ou de procédure;	Le DTS pointe comme levier de développement transversal pour le territoire le renforcement des compétences managériales, de gestion de processus et de projet à tous les niveaux. Aujourd'hui, plus de 50% des formations concernent de la préparation aux concours (toutes catégories d'agents confondues). Pour les agents de l'Etat, les besoins en formation sont recensés annuellement, en fin d'année pour l'année suivante. L'Etat et le CNFPT envisagent un plan d'action autour de l'amélioration du service public (Etat et collectivités). L'élaboration d'un d'un plan d'actions est à l'étude et pourrait être défini début 2015. Un groupe de travail partenarial (Etat-CG), piloté par le SGAR et/ou le SG de Préfecture, sera mis en place début 2015, avec pour objectif d'élaborer un plan d'action opérationnel, en Juin 2015.	30 juin 2015	Les principaux acteurs associés seront : • Le directeur du CNFPT • Les représentants des collectivités • La responsable de la plateforme RH interministérielle • La Dieccte L'agenda de travail se déclinera en 3 séries d' ateliers et sera le suivant : • 1ère série : partage et enrichissement du diagnostic (Etat / collectivités) • 2ème série : propositions d'actions et calendrier de mise en œuvre • 3ème série : portage juridique et montage financier	Non	Non		
T11.1 - L'existence d'un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative de l'État membre, y compris de l'administration publique.	3 - la mise au point de systèmes de gestion de la qualité;	Deuxième volet du plan d'action « simplification administrative et mise au point de systèmes de gestion de la qualité » => Deuxième volet du plan d'action « simplification administrative et mise au point de systèmes de gestion de la qualité » Les actions envisagées pour rationaliser et simplifier les procédures administratives sont les suivantes : Développement de l'usage des TIC montée en compétences des agents sur les moyens matériels et logiciels mis à leur disposition à travers, notamment, des dispositifs de formation bureautique « modernes » ; mise en place d'outils collaboratifs, développement d'une offre en matière une offre adéquate en matière de e-services; dématérialisation des processus de gestion des demandes des usagers ;	30 juin 2015	Autorité de gestion, collectivités , Conseil général	Non	Non		

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
		démarches innovantes de consultation et de démocratie participative), construction de partenariats nouveaux aptes à renforcer l'efficacité de l'offre de services						
T11.1 - L'existence d'un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative de l'État membre, y compris de l'administration publique.	4 - des actions intégrées de simplification et de rationalisation des procédures administratives;	premier volet du plan d'action « Formation en management de projets publics (critères 4 et 5) » L'objectif premier du plan d'action sera d'accroitre la qualification et la certification des agents publics de toutes catégories, condition première pour faire progresser l'ensemble. De manière générale, il convient d'abord de former et professionnaliser les salariés du secteur public et d'économie mixte, tant en matière de compétences de base de nature économique, sociale, gestionnaire, d'animation, d'information et de service des publics, que spécialisées (management de projet). Différents types de formation seront privilégiés : • formations de renforcement des compétences administratives de base, y compris la mise à niveau en matière de savoirs de base • formations spécialisées dans les différents domaines du service public • formations transversales (conception/gestion de projets, accueil des publics, qualité, etc.) • formations à la conception et à la gestion d'appels à projets	30 juin 2015	collectivités locales, Conseil général, Autorité de gestion	Non	Non		
T11.1 - L'existence d'un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative de l'État membre, y compris de l'administration publique.	5 - l'élaboration et l'exécution de stratégies et de mesures de gestion des ressources humaines visant les principales lacunes identifiées dans ce domaine;	premier volet du plan d'action « Formation des agents publics (critère 4 et 5) » Une réflexion autour de l'immersion en situation professionnelle, notamment pour l'encadrement intermédiaire en collectivité, est en cours et devrait donner lieu à un plan d'action courant 2015, mixant formation théorique et mise en pratique professionnelle.	30 juin 2015	Etat, Collectiviéts	Non	Non		
T11.1 - L'existence d'un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative de l'État membre, y compris de l'administration publique.	6 - le développement des compétences à tous les niveaux de la hiérarchie professionnelle au sein des pouvoirs publics;	troisième volet du plan d'action : Suivi et Evaluation (critère 6) Les actions envisagées pour développer les procédures et outils de suivi et d'évaluation sont les suivantes : mise en place d'outils/logiciel de suivi et d'évaluation pertinents et efficaces ; et formation des agents à l'usage de ces outils Un tableau de bord de suivi et d'évaluation comprenant le suivi des indicateurs de réalisation et de résultats sera mis en place et fera l'objet d'une procédure d'examen concertée avec les services en charge du développement des ressources humaines des collectivités publiques impliquées. Une évaluation à mi-parcours permettra d'analyser la qualité et la pertinence de l'offre de formation et un rendu-compte spécifique en comité de suivi permettra un réajustement de la programmation de ces actions.	30 juin 2015	Etat, collectivités	Non	Non		
T11.1 - L'existence d'un cadre stratégique de renforcement de l'efficacité administrative de l'État membre, y compris de l'administration publique.	7 - la mise au point de procédures et d'outils de suivi et d'évaluation.	=> troisième volet du plan d'action : Suivi et Evaluation (critère 6) Les actions envisagées pour développer les procédures et outils de suivi et d'évaluation sont les suivantes : mise en place d'outils/logiciel de suivi et d'évaluation pertinents et	30 juin 2015	Etat, collectivités	Non	Non		

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
		efficaces ; et formation des agents à l'usage de ces outils						

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) nº 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT EN METTANT A NIVEAU LES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET EN AMELIORANT LA GESTION DES DECHETS (OT6)

Axe prioritaire	10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9)

Axe prioritaire	11 - RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcouts

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FEDER

Axe prioritaire	14 - Assistance technique FSE

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX (OT 9)

Axe prioritaire	3 - DEVELOPPER L'ENGAGEMENT DE MAYOTTE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE, L'INNOVATION, L'EDUCATION A L'ENTREPRENEURIAT ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES (OT 3)

Axe	4 - Accroitre la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus

prioritaire	grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différentes dans les entreprises et les administrations (OT4)

Axe prioritaire	5 - Développer et optimiser la desserte portuaire

Axe prioritaire	6 - Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs

Axe prioritaire	8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs

Axe prioritaire	9 - DÉVELOPPER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT DES TRAVAILLEURS, DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS (OT8)

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

Le respect des priorités transversales (développement durable, égalité homme /femme ainsi que la lutte contre les discriminations) fait partie des critères de selection des opérations et sont notés lors de l'instruction et des comités de selection des opérations.

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

Le respect des priorités transversales (développement durable, égalité homme /femme ainsi que la lutte contre les discriminations) fait partie des critères de selection des opérations et sont notés lors de l'instruction et des comités de selection des opérations.

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
Total	**0,00**	**0,00%**

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

Le plan d'évaluation du programme opérationnel FEDER - FSE a été finalisé en décembre 2015.

Deux types d'évaluation sont prévues :

En amont : avant 2019

Des évaluations de mise en œuvre couvrant l'ensemble des O.S., permettant:
d'introduire des bonnes pratiques de gestion,
et de garantir les conditions d'efficacité lors de la mise en œuvre du programme.

En aval : entre 2019 et 2023

Des évaluations d'impact ciblées sur les objectifs spécifiques les plus lourds du PO dont il est attendu des impacts décisifs pour la croissance inclusive et durable de Mayotte.

Aucune évaluation n'a encore été réalisée.

En 2016, 2 évaluations sont prévues :

- 3ème trimestre : Evaluation sur la professionnalisation de l'administration (axe 13 et 14)

OS 13.1 : Mettre en place un système efficient de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation et soutenir une animation, information et communication proche des citoyens et des bénéficiaires

OS 14.1 : Mettre en place un système efficient de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation et soutenir une animation, information et communication proche des citoyens et des bénéficiaires

- 4ème trimestre : Evaluation sur la professionnalisation des opérateurs (axe 7, 10 et 11)

OS 7.4 : Accroître les compétences des conseillers d'orientation professionnelle et du service public de l'emploi (SPE) au contact des publics

OS 10.2 : accroître les compétences et la professionnalisation des équipes au contact des besoins sociaux de la population

OS 11.1 : Professionnaliser l'administration et accroître l'efficacité du service public par la formation des agents et par l'amélioration de l'organisation de l'offre de services

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

La stratégie communication a été validée lors du comité de suivi qui s'est tenu le 24 avril 2015

Différentes actions de communication ont été réalisées en 2015, conformément à la stratégie de communication :

1. Mise en place de la gouvernance de la stratégie de communication ;
2. Dossier de presse de présentation des fonds ;
3. Réunion de sensibilisation sur les fonds européens à l'attention des journalistes :

- Objectifs et montants des fonds européens
- Procédures de mise en œuvre
- Obligations de l'AG et des porteurs de projets
- Enjeux et objectif du Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020

1. Communiqués de presse ;
2. Objets promotionnels « L'Europe s'engage à Mayotte » ;
3. Communication visuelle FEADER ;
4. Réunions d'information sur le FEADER et le réseau rural ;
5. Journée de l'Europe en partenariat avec le Conseil général et le Vice-Rectorat en mai 2015;
6. Guide d'identité visuelle (obligation de publicité pour les porteurs de projet) ;
7. Supports de communication institutionnelle et externe de type : couvertures, powerpoint, documents word à utiliser en fonction du fond européen (4 couleurs);
8. Création d'un poste de chargé de communication fonds européens au SGAR;
9. Lancement de l'étude sur la création du site internet dédié aux fonds européens.

Actions 2016 :

1. Réalisation de vademecum :

Il s'agit du guide de porteur de projet permettant d'informer le public et les bénéficiaires potentiels sur les possibilités de financement au titre des programmes européens.
Il contient une Information précise et adaptée sur les Fonds européens (FEDER/FSE/FEADER/FEAMP).

2. Création du site internet dédié aux fonds européens " L'Europe à Mayotte" « www.europe-a-mayotte.eu »

Objectifs : informer et vulgariser sur l'ensemble des programmes européens à Mayotte et accompagner chaque porteur de projet

- Lancement consultation : 23/10/ 16
- Mise en production : début 2016

- Mise en ligne le 4 avril 2016

3. Exposition de photos "le joli mois de l'Europe"

A l'occasion du mois de l'Europe, la Préfecture de Mayotte et le Conseil départemental, ont organisé une journée de manifestation le vendredi 27 mai 2016.

A partir de midi, des animations auront lieu aux abords de l'embarcadère de la barge à Mamoudzou.

A cette occasion les barges et leurs équipages seront habillés aux couleurs de l'Europe. Un stand d'information sera animé en vue d'expliquer au public les actions de l'Union Européenne à Mayotte et ses implications dans le quotidien des mahorais. Une série de photographies sera exposée dans la salle d'attente de l'embarcadère afin mettre en avant quelques projets structurants et initiatives individuelles soutenus par les fonds européens.

Cette exposition photo a vocation à être itinérante et différents lieux publics ainsi que les mairies l'accueilleront.

4. Actions à venir

- Évaluation intermédiaire de la notoriété des fonds européens (grand public) ;
- Expositions photos dans les lieux fréquentés;
- Spots publicitaires

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

Installation du comité de pilotage sur l'ITI de KAWENI le 1er décembre 2015 :

Présentation des différentes étapes :

- Délibération du conseil municipal de Mamoudzou pour l'approbation et la signature de la convention OI/AG : 23/03/2016
- Comité d'engagement de l'Agence Nationale de Rénovation urbaine : 09/05/2016
- Signature du protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de Kaweni et de la convention de tâches AG / OI :courant juin 2016
- Lancement des études inscrites dans le protocole de préfiguration

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

Rappel réglementaire :

« Action préparatoire pour l'accompagnement de Mayotte dans le processus de passage au statut de région ultrapériphérique » du 8 mars 2012 (convention tripartite Commission européenne / Préfecture de Mayotte / Agence de services et de paiement)

- Composante 3 de la convention : Consolider la mise en réseau et le partenariat local impliqué dans la mise en œuvre des futurs programmes européens

Activité 3.1. Formation des agents de la « cellule Europe » et des partenaires locaux impliqués dans la mise en œuvre des futurs programmes européens

- Budget alloué : 250 000 euros

Bilan quantitatif :

Quatre cycles de formation se sont déroulés de fin mars à début décembre 2014.

Chiffres clés :

- 49 sessions de un ou deux jours
- 376 personnes ont fait la demande d'au moins un module de formation
- 365 personnes ont été retenues pour au moins un module de formation (soit 97% des demandes)
- 290 personnes ont suivi au moins un module de formation
- Taux moyen de participation : 55%
- 441 absences
- 1387 jours/homme de formation

Bilan qualitatif :

A) Mobilisation, diffusion de l'information

L'information sur la mise en place des formations a été diffusée par courriel à tous les responsables :

- des services déconcentrés de l'État
- des structures associatives
- des chambres consulaires
- des collectivités locales
- des entreprises locales

La liste de diffusion s'est élargie aux stagiaires ayant été inscrits à une ou plusieurs formations lors des cycles précédents. Certaines structures nous ont aussi contacté directement pour connaître les modalités d'inscriptions, et ont dès lors été intégrées dans la liste diffusion d'information.

B) Accessibilité des documents

En complément des formations, les stagiaires ont eu accès à une plateforme Moodle, mise en place par l'ENA, qui regroupe les différents supports ainsi que des annexes. Cette plateforme était accessible jusqu'à fin 2014.

L'ASP a également mis en place, à partir d'août 2014, un serveur d'échanges afin de mettre à disposition des stagiaires l'ensemble des supports de formation (accessible pour tous les stagiaires).

C) Evaluations par les stagiaires

Une synthèse des évaluations individuelles remises par les participants a été réalisée par les prestataires à

l'issue.

Le taux de retour, par voie dématérialisée, ayant été assez faible, à l'issue des formations d'Avril, il a été convenu de n'utiliser que des formulaires d'évaluation « papier », complétés en séance par les stagiaires.

D) Remarques générales:

Un bilan qualitatif a été effectué avec chacun des prestataires à l'issue de chacune des formations.

Taux d'absentéisme fort malgré une relance ciblée à J-2 ou J-1 : il a été nécessaire de garder la logique de relance dans la semaine qui précède la formation. Les sessions de Juin, Septembre et Novembre ont fait l'objet d'un surbooking. Les participants ayant été absents lors des sessions passées n'ont pas été prioritaires pour les sessions suivantes.

E) Publicité du cofinancement européen :

- Affichage dans la salle + photos
- Annonce dans l'invitation à s'inscrire
- Annonce orale en ouverture des sessions
- Présence du logo sur les feuilles d'émargement, et les attestations de présence

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) nº 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) nº 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.